

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 55

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME DANIELLE MILON / M. PATRICK BORE

OBJET

Soutien aux actions de sensibilisation à l'Europe : 2ème répartition.

**Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes
1 10 57**

OBJET DU RAPPORT

L'objet du présent rapport est de présenter le soutien du Conseil Départemental à des opérateurs dynamiques menant des actions de sensibilisation et d'information sur l'Europe.

PRESENTATION DE L'ACTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL 13

A – La politique européenne du Conseil Départemental des Bouches-du Rhône

Au cours de l'année 2017, et dans le cadre de sa Politique européenne, vont être initiés par le Conseil Départemental **de nouveaux dispositifs répondant aux enjeux posés par la construction européenne.**

Pourquoi parler d'Europe?

L'Europe, un enjeu incertain pour nombre de citoyens :

L'Union Européenne est aujourd'hui composée de 28 États membres, au terme de six élargissements depuis sa création en 1958 par six pays. Aujourd'hui l'Europe se fragilise et doit faire face à la première procédure de retrait de l'Union suite au référendum du 23 juin 2016 où 51,9% des Britanniques ont choisi de la quitter. L'Europe fait face à d'autres défis, dans le contexte de crise migratoire, économique et sociale que traversent les pays Européens, ses citoyens se questionnent sur la nécessité de son existence car elle apparaît souvent comme un objet à l'identité floue, une réalité lointaine, administrative et virtuelle.

Il est aujourd'hui important de réaffirmer l'idéal Européen comme remède à toute tentation de repli sur soi et de déconstruction de 60 ans de travail commun engagé par la signature du traité de Rome en 1957. L'Europe, probablement le projet politique le plus ambitieux de notre temps, est en pleine mutation et a besoin de tous ses citoyens pour écrire son avenir.

L'Europe, un engagement fort pour la Collectivité :

Parmi les objectifs des dispositifs développés par le Conseil Départemental pour répondre aux enjeux posés par la construction européenne, **s'impose celui de renforcer le sentiment d'appartenance à la citoyenneté européenne**, à travers un programme favorisant différents types d'actions :

- Actions contribuant à une plus grande information sur la construction européenne et une meilleure connaissance des pays membres,
- Actions encourageant la mobilité des jeunes au sein de l'Union Européenne,
- Défense et valorisation du patrimoine européen à travers des actions d'échange de bonnes pratiques et de partage de savoir-faire.

Sera aussi favorisée la **mutualisation** de son action avec les actions conduites par d'autres collectivités locales.

B- Le soutien du Conseil Départemental des Bouches-du Rhône en faveur des actions visant à renforcer la citoyenneté européenne

1 – Permettre l'accès de ses habitants à une information de qualité sur l'Europe et de la culture Européenne

A cette fin, il est proposé d'apporter un soutien financier au **Centre Franco-Allemand** organisant des manifestations culturelles et des activités autour de la culture allemande : cercle de lecture, cours de langue, informations sur les programmes européens que l'Allemagne souhaite mettre en œuvre avec la France (mobilité jeunes, programmes économiques...).

Il est également proposé de soutenir l'association **Comité Européen et International Salonais** œuvrant à la promotion de l'Europe auprès des habitants des Bouches-du-Rhône grâce à la diffusion de documents officiels sur l'Europe, à l'organisation de manifestations culturelles ainsi que de conférences-débats portant sur des thématiques d'actualité.

Il est enfin proposé d'apporter un soutien financier à la **Maison de l'Europe de Provence** œuvrant à la promotion de l'Europe auprès des habitants des Bouches-du-Rhône et plus précisément des collégiens grâce à l'organisation d'activités culturelles telles des conférences, des euro-cafés et des interventions dans les établissements scolaires pour le certificat d'études européennes et l'aide au montage de projets européens.

2 – Permettre aux jeunes de son territoire de se saisir des opportunités offertes par l'Europe

Force est de constater que nombre de nos jeunes ont bien souvent une méconnaissance totale de ce que représente la réalité concrète des autres pays européens laissant la place à de nombreux clichés et « prêt-à-penser » tenaces, certaines de ces structures ont fait le choix d'intervenir auprès de ce public. C'est le cas du **Comité Européen et International Salonais** qui dans le cadre de son action de promotion de l'Europe intervient en particulier auprès d'un de nos publics prioritaires, les collégiens.

Le but de ses interventions n'est pas de mener un cours magistral mais bien de susciter des interrogations et de les aider à y répondre. Les intervenants privilégient le dialogue et le débat et cherchent avant tout à se mettre à la portée des jeunes. Il s'agit, par la même occasion, de sonder leurs connaissances et de pouvoir répondre, de la manière la plus appropriée, à leurs questions. Il s'agit également de les informer des opportunités que peut représenter, pour eux, l'Europe notamment par le biais d'une mobilité dans un de ses pays.

Permettre aux jeunes, de saisir l'opportunité que représente une telle mobilité en Europe, est le choix fait par l'association **Eurocircle**. Cette association, organisme d'appui au montage de projets transnationaux, développe et réalise des projets innovants dans différents domaines, notamment dans le domaine de la mobilité internationale des jeunes. Elle regroupe différents domaines d'actions qui sont : les activités d'information, de conseil, d'accompagnement, de partenariat et développement de projets.

Permettre aux jeunes, et plus particulièrement aux jeunes musiciens amateurs des Bouches-du-Rhône, de saisir l'opportunité que représente une telle mobilité en Europe, est le choix fait par l'association **Aix Qui ?**. Cette association organise, à l'issue d'un concours des concerts, master class et rencontres avec des partenaires européens, aux bénéficiaires des groupes amateurs lauréats. Par son action, cette association contribue ainsi, d'une part, à promouvoir la mobilité et la participation des jeunes à la construction citoyenne dans un contexte Européen et, d'autre part, à la création d'un réseau Européen d'opérateurs aidant des jeunes musiciens amateurs.

ENONCE DES DEMANDES

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, suivant le tableau annexé au rapport, les demandes de subvention de fonctionnement formulées par des associations des Bouches-du-Rhône pour des projets de soutien aux actions de sensibilisation à l'Europe.

Le montant total de l'affectation proposée est de 62 750 €

PROPOSITIONS

Sur proposition de Monsieur le Délégué aux Relations Internationales et aux Affaires Européennes, et en cas de décision favorable, il conviendra de vous prononcer sur :

- L'attribution, au titre de 2017, dans le cadre du dispositif « Coopération Européenne », des subventions pour un montant total de 62 750 € à des associations des Bouches-du-Rhône, comme indiqué dans le tableau annexé au rapport,
- L'autorisation de la signature d'une convention conforme à la convention type pour toute subvention supérieure ou égale à 23 000 €
- La validation, pour toute subvention affectée à un projet spécifique, le versement unique pour les subventions d'un montant en deçà de 23 000 € et le principe d'un versement échelonné, en deux mandatement, pour les subventions d'un montant supérieur ou égal à 23 000 €
- La validation, pour toute subvention affectée au fonctionnement général d'une association, le principe d'un versement unique.

En cas de non réalisation totale ou partielle de l'action, le Département pourra notifier la demande de reversement de la subvention correspondante. Le reversement devra avoir été effectué deux mois après la notification. Un titre de recette sera alors émis.

Les dépenses seront imputées au chapitre 65 du budget départemental.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

